

ACCUEIL MUNICIPAL DE LOISIRS DU TOUQUET-PARIS-PLAGE

AVRIL 2019

L'accueil municipal de loisirs du Touquet Paris Plage sera ouvert du **Lundi 8 Avril au Vendredi 19 Avril 2019, de 9 h 00 à 17 h 00 (sauf les samedis et dimanches ainsi que les mercredis).**

Il est réservé aux enfants des classes maternelles (enfants à partir de 2 ans dans l'année et plus scolarisés), primaires et collège.

Le centre fonctionnera à l'Ecole Primaire Antoine de Saint Exupéry, 55 rue de Bruxelles et à l'Ecole Maternelle Blanche-Neige, 34 boulevard Daloz.

Le repas de midi sera servi dans les locaux du restaurant scolaire.

INSCRIPTIONS

(A partir du Lundi 25 Mars 2019)

Au Pôle Jeunesse - Centre Social et Culturel - Avenue de Villemessant

Les Lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Les Samedis de 9 h 00 à 12 h 00

PIECES A PRODUIRE

- **Bulletin d'inscription complété avec soin (1 bulletin par enfant)**
- **Carnet de santé ou de vaccinations de l'enfant**
- **Dernière notification de la Caisse d'Allocations Familiales**
- **Attestation d'assurance extrascolaire obligatoire**
- **Fiche sanitaire de liaison dûment remplie**



ASSURANCE

L'assurance individuelle extrascolaire est exigée lors de l'inscription.

L'assurance de la Ville ne couvre pas les dommages que votre enfant peut se causer à lui-même et à autrui (sauf responsabilité engagée du personnel).

○ TARIFS POUR 4 JOURS (Y COMPRIS LE GOUTER)

Nombre d'enfants d'une même famille	FAMILLES TOUQUETTOISES			Familles Extérieures
	Bénéficiaires de prestations de la CAF de Calais		SANS CAF	
	Quotient 0 à 616	Quotient + 616		
1	18.70 €	19.20 €	19.70 €	36.40 €
2	17.50 €	18.30 €	18.65 €	35.35 €
3 et +	16.50 €	17.10 €	17.50 €	34.30 €

○ TARIFS POUR 4 DEMI-JOURNEES (Y COMPRIS LE GOUTER)

Nombre d'enfants d'une même famille	FAMILLES TOUQUETTOISES			Familles Extérieures
	Bénéficiaires de prestations de la CAF de Calais		SANS CAF	
	Quotient 0 à 616	Quotient + 616		
1	9.35 €	9.60 €	9.90 €	21.00 €
2	8.75 €	9.10 €	9.50 €	20.40 €
3 et +	8.25 €	8.55 €	8.80 €	19.90 €

Les familles dont les enfants prendront le repas de midi au Restaurant devront régler la somme de 12.60 € par semaine (soit 4 repas à 3.15 €). Les enfants ne prenant pas leur repas au restaurant scolaire auront la possibilité d'acheter un ticket repas à 3.15 € lorsque l'activité programmée le nécessite (pique-nique, déplacement à la journée). Les adultes (autre que les animateurs et équipe de direction du centre municipal de vacances (C.L.S.H) qui prendront leur repas au restaurant scolaire devront régler la somme de 6.20 € par repas.

La redevance sera payable par période, dès l'inscription.

REMARQUES IMPORTANTES

Attention : Pour l'année 2019, les inscriptions pour le Centre de Loisirs doivent être impérativement réglées avant que l'enfant intègre le Centre, de plus, le dossier doit être complet à l'inscription, sinon l'enfant ne sera accepté.

SERVICE DE GARDERIE

Un service de garderie sera ouvert au restaurant scolaire, 70 rue Léon Garet :

- le matin de 7 h 50 à 8 h 45
- le soir de 17 h 00 à 18 h 00

Accueil des enfants de la garderie le matin au restaurant scolaire, rue Léon Garet.

ACCUEIL DES ENFANTS

- le matin dès 7 h 50 : 70 rue Léon Garet
À 9 h 00 : rue de Bruxelles
- l'après-midi dès 14h00 : rue de Bruxelles